



École
nationale
des
chartes

La directrice de l'École nationale des chartes,
présidente des jurys du concours d'entrée

Vu l'arrêté du 25 juillet 2008 modifié fixant les conditions d'admission à l'École nationale des chartes, notamment l'article 16,

Direction des études

*Paris,
le 18 avril 2019*

*Objet : composition du jury du
concours d'entrée*

Affaire suivie par

DÉCIDE

Article unique. Le jury du concours d'entrée en deuxième année à l'École nationale des chartes est composé comme suit, pour l'épreuve d'admissibilité de la session 2019 :

- M. Frédéric DUVAL, directeur d'études à l'École nationale des chartes
- M. Christophe GAUTHIER, directeur d'études à l'École nationale des chartes
- M. Olivier GUYOTJEANNIN, directeur d'études à l'École nationale des chartes
- Mme Christine NOUGARET, directeur d'études à l'École nationale des chartes
- M. Philippe PLAGNIEUX, directeur d'études à l'École nationale des chartes
- M. François PLOTON-NICOLLET, directeur d'études à l'École nationale des chartes
- Monsieur Olivier PONCET, directeur d'études à l'École nationale des chartes

PSL ★

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00
communication@
chartes.psl.eu

Bibliothèque
12, rue des Petits-Champs
F-75002 Paris
T + 33 (0)1 55 42 88 69
bibliotheque@chartes.psl.eu
www.chartes.psl.eu

La directrice de l'École nationale des chartes,
présidente des jurys du concours d'entrée

Michelle BUBENICEK